MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES



MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
Statistique des permis de bâtir
Rue de Louvain 44 - 1000 Bruxelles
tél. : 02/548. 62. 58

Statistique des permis de bâtir

Modèle I

Bâtiments destinés exclusivement ou principalement à l'habitation

Dans ces bâtiments, plus de 50 % de la surface totale doit être destinée à l'habitation.
(voir explications A3 et A6)

Pour remplir ce questionnaire d'une manière correcte, le demandeur du permis de bâtir recourra à l'architecte ou à l'entrepreneur.

1. Renseignements administratifs

1. A remplir par l'Administration Communale ou l'Administration de l'Urbanisme (en caractère d'imprimerie) Province : Arrondissement administratif: Commune : Numéro de la demande du permis de bâtir : Date d'octroi du permis délivré :	**Colonne réservée à l'INS**
2. A remplir par le demandeur du permis de bâtir (en caractère d'imprimerie) Nom et prénom du demandeur : JARCAU srl représenté par Mme Alina Obretin Rue et n° du demandeur : Chaussée de Bruxelles 266 à 1190 Forest Situation du bien rue et n° Windmolenberg n°1 numéro cadastral : 4ème division - Section C - n°131w (division, section, parcelle) ⇐ Qualité du maître de l'ouvrage : Société ⇐ Date prévue pour le commencement des travaux : 06/2026	

2. Renseignements sur la construction.

Ce questionnaire comprend 3 parties différentes :
A. Construction nouvelle ou reconstruction totale
B. Transformation, extension ou reconstruction partielle
C. Démolition
Pour ***un bâtiment unique***, on remplit la (les) partie(s) correspondante(s).

Dans le cas de ***groupe d'immeubles*** construits ou transformés suivant un même plan, les mêmes directives sont valables excepté pour :
Construction nouvelle ou reconstruction totale : Dans le tableau ci-dessous, classer les bâtiments par type de bâtiment et indiquer le nombre de bâtiments de chaque type. Remplir un formulaire séparé (partie A ou partie A + C s'il y a une démolition préalable) pour chaque type de bâtiments et les annexer au présent formulaire.

Désignation de la catégorie ou du type de bâtiments (par ex. : maison unifamiliale, à deux étages, etc.)	Nombre de bâtiments d'habitation de chaque type
Immeuble de logements	1

A. Construction nouvelle ou reconstruction totale

En cas de démolition préalable, remplir également le cadre C.

		Colonne réservée à l'INS
⇐	1. Destination du bâtiment :	
	2. Nombre de logements prévus dans le bâtiment:	
⇐	3. Nombre de pièces d'habitation destinées à une résidence collective ou occasionnelle:	
	4. Superficie du terrain (m²):	
	5. Superficie de la parcelle réellement construite (m²):	
	6. Surface du bâtiment destinée :	
⇐	- à l'habitation (m²)	
	- aux caves, greniers et annexes (m²)	
⇐	- à un autre usage que l'habitation (m²) ..... (y compris garages)	
⇐	7. Surface totale du bâtiment (m²):	
⇐	8. Volume total du bâtiment (m³):	
⇐	9. Nombre de niveaux du bâtiment, rez-de-chaussée y compris :	
	10. Largeur de la façade principale (m):	
	11. Nombre de garages individuels ou d'emplacements couverts dans des garages collectifs aménagés dans le bâtiment ou en annexe:	
	12. Equipements sanitaires dans le bâtiment : – Nombre de salles de bain ou de douche ..... – Nombre de W.C.	
	13. Equipements (marquer d'une croix) : ☐ raccordement électricité ☐ raccordement gaz ☐ raccordement distribution d'eau ☐ raccordement égout ☐ ascenseur	
⇐	14. Type de chauffage :	

15. Répartition des logements (pour ménages particuliers ou collectifs et résidences occasionnelles)

Une résidence collective ou occasionnelle est considérée comme 1 logement.

Désignation des types de logements dans le bâtiment (par ex. studio, duplex, logement à une, deux, trois chambres à coucher)	Nombre de logements de chaque type	Pour chaque type de logement indiquer : Nombre de pièces d'habitation	Surface totale des pièces d'habitation (en m²)	Nombre de salles de bain ou de douches	Nombre de W.C.

B. Transformation, extension ou reconstruction partielle.

pour les bâtiments qui après la transformation sont destinés principalement à l'**habitation**

	Avant les travaux	Après les travaux	Changement (augmentation ou diminution)	Colonne réservée à l'INS
⇐ 1. Destination du bâtiment	Imm Logem	Imm Logem		
2. Nombre de bâtiments	1	1	/	
3. Nombre de logements	2	4	+2	
4. Surface du bâtiment destinée : (m²)				
⇐ - à l'habitation	274	332	+58	
- aux caves, greniers et annexes	58	44	-14	
⇐ - à un autre usage que l'habitation (y compris garages)	44	0	-44	
5. Surface totale du bâtiment (m²)	376	376	/	
⇐ 6. Volume total du bâtiment (m³)	1337	1342	+5	
7. Nombre de garages individuels ou d'emplacements couverts dans des garages collectifs aménagés dans le bâtiment ou en annexe.	2	0	-2	

C. Démolition

	Colonne réservée à l'INS
⇐ 1. Destination du (des) bâtiment(s) avant la démolition :	
2. Nombre de bâtiments à démolir :	
3. Nombre de logements à démolir :	
4. Surface du bâtiment destinée : (m²)	
⇐ - à l'habitation	
- aux caves, greniers et annexes	
⇐ - à un autre usage que l'habitation (y compris garages)	
5. Surface totale du bâtiment (m²):	
⇐ 6. Volume total du bâtiment (m³):	
7. Nombre de garages individuels ou d'emplacements couverts dans des garages collectifs aménagés dans le bâtiment ou en annexe :	

Je certifie sincères et complets les renseignements ci-dessus.

18-02-2026

Date et signature du demandeur du permis de bâtir.

Signature de l'architecte auteur des plans.

Sceau de la commune

99/2A153